

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 07/07/21

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 8 novembre 2021*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le lundi 8 novembre 2021 à 18h30, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Étaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Monsieur Olivier LE QUERE, Madame Esmeralda MONPLAISIR, Monsieur Christophe POISSON.

Étaient absentes et ayant donné pouvoir :

Madame Josiane GAUDE à Madame Rachida DATI.

Madame Marguerite CHEVREUL à Monsieur Jean LAUSSUCQ

Était absent et excusé :

Monsieur Alexandre MISSOFFE

Madame le Maire salue l'assistance et annonce que Josiane Gaude lui a donné son pouvoir, et que Marguerite Chevreul, retenue par une réunion à l'Hôtel de Ville, a donné le sien à Jean Laussucq.
Elle signale qu'Alexandre Missoffe est excusé.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2021 032

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire procède à la désignation du secrétaire de séance en la personne de Bruno Delgado et de Nathalie Badier comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2021 032.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 – Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement du 27 septembre 2021. 07 2021 033

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 27 septembre 2021 à l'approbation des conseillers.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2021 033.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

3 – Adoption du nouveau document-cadre « Pacte parisien de la proximité ». 2021 SG 70

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire explique que cette délibération intervient dans le cadre de la réforme de la territorialisation souhaitée par l'exécutif qui a dû se résoudre à donner davantage de moyens d'action aux maires d'arrondissement. Elle rappelle que cette réforme s'est faite à droit constant, sans modification de la loi PLM et qualifie cette réforme de fausse décentralisation puisque le transfert de tâche risque de ne pas être accompagné par un transfert de moyens.

Elle souligne qu'elle n'est pas non plus défavorable à la nouvelle organisation et indique avoir fait de nombreuses propositions qui ont été retenues.

Madame le Maire prend l'exemple de la propreté, dont le transfert de la compétence n'aurait de sens que si elle était accompagnée de celle de la totalité des moyens financiers, ce qui n'est pas prévu par la réforme.

Je vous propose donc l'abstention sur cette délibération suite aux échanges que nous avons pu avoir avec la mairie centrale.

Le conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2021 SG 70.

Pour : /

Contre : /

Abstention : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Ne prend pas part au vote : /

4 – Travaux de reconfiguration de la sous dalle des Invalides (DPE–DVD) en lien avec la mise en œuvre du projet « réinventer Paris 2-Esplanade Invalides » (7^e) Attribution maîtrise d'œuvre au groupement d'architectures PERRAULT/GATIER Autorisation prise toute décision à la mise en œuvre de opération. 2021 DCPA 19

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente la délibération portant sur le projet « Aérog-Art » porté par Emerige qui prévoit un début des travaux à l'automne 2022, pour une fin de chantier au 4^{ème} trimestre 2024.

Madame le Maire indique que ce projet prévoit un réaménagement de l'aérogare des Invalides en hall des métiers d'art ainsi que la création d'un espace de restauration, d'un centre commercial et d'un musée des enfants en sous-sol.

Madame le Maire précise que ce site partagé entre la Ville de Paris et la SNCF se développe sur 18 000 m² et détaille les travaux de reconfiguration nécessaires à l'aménagement du projet, pour un montant de 17,7 millions d'euros. Elle précise que ces travaux sont divisés en un volet bâtimentaire et un volet viaire, relevant des activités de la Direction de la Voirie et de la Direction de la Propreté.

Madame le Maire indique que ces travaux d'aménagement impliquent la suppression du gymnase, qui sera compensé en contrepartie par la création d'un nouvel équipement au sein de l'îlot Saint Germain.

Un avis favorable est donné l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2021 DCPA 19.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)
Contre : /
Abstention : /
Ne prend pas part au vote : /

5 – Réalisation, au 67, avenue de Breteuil (7^e), d'un programme de rénovation de 22 logements sociaux par Immobilière 3F - Subvention (133 500 euros). 2021 DLH 85.

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente cette délibération portant sur une subvention accordée à la société Immobilière 3F pour 22 logements sociaux situés au 67, avenue de Breteuil.

Madame le Maire explique que cette subvention permettra d'effectuer une rénovation thermique de ces logements sociaux..

Madame le Maire ajoute que cette rénovation permettra aux locataires de bénéficier d'un meilleur confort thermique et d'optimiser l'exploitation énergétique de l'immeuble.

Monsieur Jean LAUSSUCQ précise que la Ville de Paris contribue au financement du projet à hauteur, de 133 500 euros, pour des travaux dont le montant total excède 1 million d'euros.

Monsieur Jean LAUSSUCQ ajoute qu'il ne s'agit pas d'une réforme en profondeur du bâtiment puisqu'il a fait l'objet d'une simple déclaration préalable et non d'un permis de construire.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DLH 285.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)
Contre : /
Abstention : /
Ne prend pas part au vote : /

6 – Convention d'occupation domaniale relative à l'installation et l'exploitation de photocopieurs et de cabines photographiques dans les mairies d'arrondissement et à la direction de l'Urbanisme. 2021 DILT 8

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente ce projet relatif à l'installation et l'exploitation des photocopieurs et de cabines photographiques dans les mairies d'arrondissement, moyennant une redevance trimestrielle qui est aujourd'hui de 500 euros par appareil, et d'une rétrocession de 15 % du chiffre d'affaires trimestriel réalisé au titre de l'exploitation des photocopieurs.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DILT 8.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

**7 – Reconventionnement avec les 108 associations gérant des EAPE à Paris.
2021 DFPE 208**

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire indique qu'il s'agit d'une délibération concernant la signature de conventions avec les 108 associations gestionnaires d'établissements de la petite enfance. Elle précise que pour les associations gérant 100 places ou moins, le régime ne change pas mais que pour les associations de plus de 100 places, le calcul de la subvention se fait désormais sur la base d'un forfait.

Emmanuelle DAUVERGNE souligne que cette délibération va dans le sens d'une simplification puisque la Ville s'engage à se fonder sur les années 2016-2017-2018, pour les budgets et les forfaits qui seront donnés aux associations.

Mme DAUVERGNE se félicite du bon fonctionnement de ces structures d'accueil de la petite enfance.

**Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération
2021 DFPE 208.**

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote :

8 – Parc de stationnement Bac Montalembert Gouraud (7^e). Convention DSP pour son exploitation. 2021 DVD 17

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente cette délibération relative à l'exploitation du parc de stationnement Bac Montalembert et Gouraud par la Société Anonyme d'Économie Mixte Exploitation du Stationnement qui a remporté l'appel d'offre.

Madame le Maire explique que cette délibération fait suite à la mise en place d'une consultation concernant l'exploitation, dans le cadre d'une concession, des parcs de stationnement Bac Montalembert et Gouraud.

Madame le Maire indique qu'un avis d'appel de candidature pour l'exploitation et la modernisation des parcs a été lancé en octobre 2019 et que c'est la Société Anonyme d'Économie Mixte Exploitation du Stationnement qui a remporté l'appel d'offre.

Madame le Maire explique qu'à ce titre, la société devient le future délégataire pour la modernisation et l'exploitation des deux parcs de stationnement, à compter du 24 mars 2022 pour Bac-Montalembert et le 30 avril 2022 pour Gouraud pour une durée de 10 ans.

Madame le Maire précise que cette concession implique une rénovation et sécurisation complète des deux parkings.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2021 DVD 17.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

9 – Plan Vélo. Approbation du plan d'actions 2021-2023 et demande des subventions correspondantes auprès du RIF. 2021 DVD 95

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire rappelle que le Plan vélo n'a été présenté aux élus que le 21 octobre. Il prévoit, pour ce qui est des aménagements du 7^e, la pérennisation des coronapistes dont l'esthétique mais également la sécurité, sont à améliorer.

Madame le Maire ajoute que ce texte prévoit également un projet d'itinéraire cyclable sur le boulevard Saint-Germain qui emboliserait cet axe très fréquenté, et surtout, interviendrait en doublon de la piste sécurisée qui existe déjà sur les quais. Elle précise qu'à ce titre, elle a déposé un amendement en Conseil de Paris afin que ce projet d'aménagement soit retiré de cette délibération.

Le conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2021 DVD 95.

Pour : /

Contre : /

Abstention : / 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Ne prend pas part au vote : /

10 – Subventions (994 984 euros) et avenants pour le fonctionnement de maraudes d'intervention sociale et de maraudes dotées de compétences interdisciplinaires en direction des personnes sans-abri. 2021 DASES 261

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente les subventions destinées aux maraudes d'intervention sociale, en destination des personnes sans-abri. Elle précise que c'est l'association Aurore, bien connue de tous, et qui intervient notamment auprès des toxicomanes, qui est habilitée dans le 7^{ème}.

Madame le Maire estime que l'association est sérieuse et effectue un travail de qualité dans l'arrondissement.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2021 DASES 261.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Abstention : /

Contre : /

Ne prend pas part au vote : /

11 – Charte pour la mutualisation de la collecte de l'enquête de recensement des personnes sans-abri 2022 avec l'opération Nuit de la S0lidarité. 2021 DDTC 88

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire indique que l'objectif est de connaître le nombre de SDF à Paris. Elle explique que l'INSEE a proposé de mutualiser le décompte des sans-abri qui n'a pu se tenir en raison de l'annulation du recensement en 2021, avec l'opération « Nuit de la solidarité » qui aura lieu le 20 et le 21 janvier 2022.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2021 DDTC 88.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

12 – Subventions (48.600 euros) à 11 associations sportives locales (dont une convention pluriannuelle d'objectifs) (5^e), (7^e), (11^e), (12^e), (13^e), (14^e), (17^e), (19^e). 2021 DJS 3

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente les subventions à 11 associations sportives et indique que le 7^e est concerné, à hauteur de 800 euros, pour Nomad Échecs Club qui implique une quarantaine de personnes, enfants et adultes, pratiquant à la mairie chaque mercredi.

Madame le Maire indique qu'elle va relancer les tournois enfants et adultes.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2021 DJS 3.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)
Contre : /
Abstention : /
Ne prend pas part au vote : /

13 – Vœu relatif à la dénomination "Hubert GERMAIN" Compagnon de la Libération" d'une voie longeant l'Hôtel National des Invalides. V 07 2021 034

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente le vœu qu'elle va porter au Conseil de Paris concernant la dénomination « Hubert Germain » d'une voie longeant l'Hôtel National des Invalides.

Madame le Maire indique qu'à l'occasion de la mort du dernier Compagnon de la libération, Hubert GERMAIN, le 12 octobre 2021, elle formulé la demande que la contre-allée du Boulevard des Invalides longeant l'Hôtel National des Invalides porte désormais son nom.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu n° V 07 2021 034

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)
Contre : /
Abstention : /
Ne prend pas part au vote : /

14 – Vœu relatif au report du projet « Trocadéro – Tour Eiffel – Champ de Mars. V 07 2021 035

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente le vœu qu'elle va porter au Conseil de Paris relatif au report du projet Trocadéro, Tour Eiffel, Champ de Mars.

Madame le Maire explique que lors du Conseil d'arrondissement de novembre dernier, elle s'était déjà opposée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel, porté par la Mairie centrale, et qui fait l'unanimité contre lui.

Madame le Maire précise que la réunion publique organisée à sa demande à la Mairie du 16^{ème} le 3 novembre dernier l'a une nouvelle fois pleinement révélé.

Madame le Maire rappelle que les trois arrondissements concernés sont contre le projet, ainsi que les collectifs d'habitants, les collectifs de riverains et les associations de protection de l'environnement.

Madame le Maire ajoute que la mairie centrale ne peut pas passer sous silence les inquiétudes et les oppositions très majoritairement exprimées par les Parisiens dans le cadre de la PPVE et qu'à ce titre, la seule issue possible est la suspension et la redéfinition complète du projet.

Madame le Maire ajoute qu'elle a demandé que les associations et les collectifs soient de nouveau reçus.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu n° V 07 2021 035

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

15 – Vœu relatif à la pérennisation d'une structure à vocation éducative sur le site de l'ancienne école de la rue de Verneuil.

V 07 2021 036

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente le vœu qu'elle souhaite porter au Conseil de Paris relatif à la pérennisation d'une structure à vocation éducative sur le site de l'ancienne école de la rue de Verneuil.

Emmanuelle DAUVERGNE ajoute que les habitants du 7^{ème} sont attachés à l'école en tant que structure éducative, et que la Mairie du 7^e souhaite à ce titre conserver et sanctuariser la vocation éducative et pédagogique de cet équipement.

Madame le Maire ajoute que ce vœu pourrait être amendé en fonction des circonstances et de l'avancement des négociations avec certaines écoles.

Madame le Maire souhaite amplifier les partenariats, expérimentations, qui ont déjà pu être fait avec l'Institut National des Jeunes Aveugles.

Madame le Maire souhaite consulter le président de l'INJA à ce sujet, car il est possible que des enfants soient refusés par manque de place. Elle propose à ce titre qu'une réflexion soit lancée afin que l'INJA, puisse éventuellement bénéficier d'une forme d'annexe au sein de ce site.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu n° V 07 2021 036 .

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

Madame le Maire indique qu'elle va renforcer la mobilisation à l'occasion des réunions publiques et notamment celles prévues les 22 et 25 novembre concernant la réforme du PLU.

En matière de propreté, Madame le Maire souhaite qu'une opération de sensibilisation soit menée concernant les déjections canines dans le 7^e. Elle estime que la vidéosurveillance peut dissuader les maîtres de chien de commettre des incivilités.

Madame le Maire énonce les réunions citoyennes et événements culturels à venir :

Réunions citoyennes :

- **Lundi 22 et jeudi 25 novembre : réunions publiques PLU** ; la mairie du 7^{ème} a engagé un cycle d'atelier thématiques en collaboration avec l'APUR, sur les sujets d'urbanisme prioritairement rattachés l'identité du 7^{ème} arrondissement.

Évènements :

- **Mardi 09 novembre à 19h00 : concert du conservatoire de musique Erik SATIE** ; Musique Européenne du 17^{ème} et 18^{ème} siècle par les élèves du département de Musique Ancienne
- **Du 09 au 24 novembre 2021 : Ouverture de l'exposition « Qui se souvient des feuilles de chêne ? »** par **Béatrice GUERIN-BOUTAUD** ; Madame GUERIN-BOUTAUD collectionne des feuilles de chêne sur lesquelles des poilus ont écrit ou dessiné pendant la guerre.
- **Mercredi 24 novembre de 14h à 19h : Salon du livre amopalien 2021 par l'AMOPA – Salons de la Mairie** ; Seconde édition du salon du livre amopalien, y seront présentés par leurs auteurs des livres de qualité et, aussi, un recueil de nouvelles et poèmes rédigés par des élèves du 7^{ème} arrondissement de Paris ayant participé aux concours de l'AMOPA. Diverses animations seront proposées aux visiteurs pendant l'après-midi.
- **Jeudi 25 novembre à partir de 16h30 : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes** ; À 16h30 sera organisée une rencontre bien-être avec un coaching et séance de yoga, en partenariat avec Etinc'elles. À 18h00 aura lieu une conférence de Joëlle BILDSTEIN « Douceur et féminité pour une confiance en soi reboostée ! ».
 - o **Madame le Maire** souhaiterait qu'un atelier sur la lutte contre l'emprise soit proposé, en lien avec le yoga.

Madame le Maire annonce que la séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



Bruno DELGADO

Le Maire du 7^e arrondissement



Rachida DATI